

Désignation de l'entreprise :		EURL JETB				Néant ☐ *			
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	117 250	FH		FI	117 250	117 300
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	117 250	FK		FL	117 250	117 300	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	117 251	117 301
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 397	2 657	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 205	1 110	
	Salaires et traitements*					FY	92 006	81 787	
	Charges sociales (10)					FZ	25 516	24 811	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce HS			GA	4 158	4 158	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)				GE		0		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	127 282	114 523
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 030)	2 778
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(10 030)	2 778	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL JETB										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		55	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		55	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(55)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		417	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	117 251	117 301	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	127 282	114 995	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(10 030)	2 306	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatifs	A6	3 087	obligatoires	A9	22 429				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7	3 087				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JETB

Société à responsabilité limitée au capital de 6.305.066 €

Siège social : PARIS (75019) – 4 rue Mélingue

830 054 284 RCS PARIS

La « Société »

BILAN

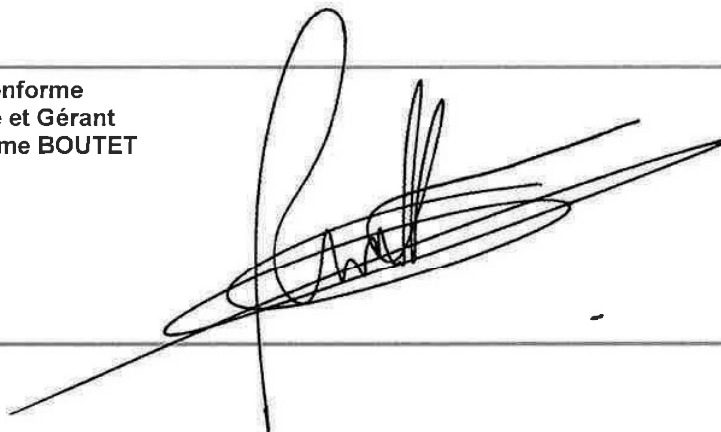
Exercice clos le 31 décembre 2023

---*---

La signature des présentes a été acceptée par le signataire sur support électronique par l'intermédiaire du service DOCUSIGN (www.docuSign.fr) ; lequel signataire reconnaît à sa signature électronique, la même valeur que sa signature manuscrite. Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le recours au procédé de signature électronique permettant, après identification du signataire avant la signature, de lier ce dernier à un fichier crypté, non altérable et stocké dans des conditions permettant de préserver son intégrité, est admis.

---*---

**Copie certifiée conforme
L'Associé Unique et Gérant
Monsieur Guillaume BOUTET**



Désignation de l'entreprise : EURL JETB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 MELINGUE		75019 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 83005428400013		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31122023	
		N-1 31122022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Qualité

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL JETB			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...305...066.....)	DA	6 305 066	6 305 066
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 600	2 485
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	49 404	47 213
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 030)	2 306
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	6 347 039
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	412	142
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	156 894	149 571
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 032	2 112
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 000	27 018
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	175 338	178 843
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 522 377	6 535 913
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	175 338	178 843
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032,

EURL JETB

**4 rue Mélingue
75019 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'EURL JETB tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment et ont contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.



V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'EURL JETB à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Groupe LMBH



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris – Ile-de-France

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2024.

Société LMBH & ASSOCIES

Représentée par

M Lorry FOUCAN

Commissaires aux comptes



LMBH & Associés
RCS PARIS 492 915 780
5 rue de MAGDEBOURG
75116 PARIS



5 Rue de Magdebourg- 75116 PARIS - Tél : 01.45.67.39.38

SAS au capital de 91.125 Euros - 492 915 780 R.C.S. PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions	101 578.18	13 850.57	87 727.61	91 885.43	4 157.82 4.53
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	6 390 331.35		6 390 331.35	6 390 331.35	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	6 491 909.53	13 850.57	6 478 058.96	6 482 216.78	4 157.82 0.06
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	24 000.00		24 000.00	36 000.00	12 000.00 33.33
	Autres créances	672.00		672.00	352.00	320.00 90.91
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	19 646.36		19 646.36	17 343.82	2 302.54 13.28
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	44 318.36		44 318.36	53 695.82	9 377.46 17.46
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 536 227.89	13 850.57	6 522 377.32	6 535 912.60	13 535.28 0.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 305 066) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 305 066.00		6 305 066.00			
	Réserves						
	Réserve légale	2 600.20		2 484.90		115.30	4.64
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	49 403.76		47 213.14		2 190.62	4.64
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 030.48		2 305.92		12 336.40	534.99
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	6 347 039.48		6 357 069.96		10 030.48	0.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	411.74		141.71		270.03	190.55
	Emprunts et dettes financières diverses	156 894.10		149 570.55		7 323.55	4.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 032.00		2 112.00		1 920.00	90.91
	Dettes fiscales et sociales	14 000.00		27 018.38		13 018.38	48.18
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	175 337.84		178 842.64		3 504.80	1.96
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 522 377.32		6 535 912.60		13 535.28	0.21

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 175 337.84 178 842.64

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12		31/12/2022	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	117 250.00		100.00	117 300.00		100.00	50.00	0.04
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	117 250.00		100.00	117 300.00		100.00	50.00	0.04
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	117 250.00		100.00	117 300.00		100.00	50.00	0.04
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	117 250.00		100.00	117 300.00		100.00	50.00	0.04
Marge brute globale	117 250.00		100.00	117 300.00		100.00	50.00	0.04
- Autres achats + charges externes	4 397.44		3.75	2 657.08		2.27	1 740.36	65.50
Valeur ajoutée	112 852.56		96.25	114 642.92		97.73	1 790.36	1.56
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 205.00		1.03	1 110.00		0.95	95.00	8.56
- Salaires du personnel	6 787.00		5.79	6 787.00		5.79		
- Charges sociales du personnel								
- Charges de l'exploitant	110 734.35		94.44	99 811.36		85.09	10 922.99	10.94
Excédent brut d'exploitation	5 873.79		5.01	6 934.56		5.91	12 808.35	184.70
+ Autres produits de gestion courante	1.13			1.36			0.23	16.91
- Autres charges de gestion courante				0.18			0.18	100.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements	4 157.82		3.55	4 157.82		3.54		
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	10 030.48		8.55	2 777.92		2.37	12 808.40	461.08
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières								
Résultat courant	10 030.48		8.55	2 777.92		2.37	12 808.40	461.08
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles				55.00		0.05	55.00	100.00
Résultat exceptionnel				55.00		0.05	55.00	100.00
- Impôt sur les bénéfices				417.00		0.36	417.00	100.00
- Participation des salariés								
Résultat NET	10 030.48		8.55	2 305.92		1.97	12 336.40	534.99

COMMISSAIRE AUX COMPTES
LMBH
&
ASSOCIES
CRCC DE PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	117 250.00		117 250.00	117 300.00		50.00	0.04
Chiffre d'affaires NET	117 250.00		117 250.00	117 300.00		50.00	0.04
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1.13	1.36		0.23	16.91
Total des Produits d'exploitation (I)			117 251.13	117 301.36		50.23	0.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 397.44	2 657.08		1 740.36	65.50
Impôts, taxes et versements assimilés			1 205.00	1 110.00		95.00	8.56
Salaires et traitements			92 005.55	81 787.00		10 218.55	12.49
Charges sociales			25 515.80	24 811.36		704.44	2.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 157.82	4 157.82			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0.18		0.18	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			127 281.61	114 523.44		12 758.17	11.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 030.48	2 777.92		12 808.40	461.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 030.48		2 777.92		12 808.40	461.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			55.00		55.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			55.00		55.00	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			55.00		55.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			417.00		417.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	117 251.13		117 301.36		50.23	0.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	127 281.61		114 995.44		12 286.17	10.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 030.48		2 305.92		12 336.40	534.99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées